

## Lycée professionnel Alain-fournier

Proviseur  
Christophe DUMONT

Proviseure adjointe  
Karine LE MEUR

Téléphone  
03 29 84 41 69

Mail établissement :  
[ce.0550026@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0550026@ac-nancy-metz.fr)

12 Avenue du président Kennedy  
BP 20731  
55107 VERDUN Cédex

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h  
à 12h et de 13h à 16h

Le chef d'établissement

À

Mesdames et Messieurs  
Les parents d'élèves

Verdun,

Le 06 avril 2021

**Objet** : Participation de votre enfant à la campagne de dépistage de la Covid-19 organisé le 6 mai 2021 au lycée professionnel Alain-Fournier de Verdun

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la situation sanitaire inédite que nous vivons, la maîtrise du risque de transmission de la Covid-19 au sein des établissements scolaires est une priorité pour protéger la santé des élèves que nous accueillons. Dans ce contexte, il a été décidé, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et le rectorat de l'académie de Nancy-Metz de lancer une campagne de dépistage de la Covid-19 au sein de l'établissement fréquenté par votre enfant. Ces dépistages sont proposés aux lycéens, ainsi qu'à l'ensemble des personnels de l'établissement.

La campagne de dépistage aura lieu dans l'établissement le **06/05/2021**.

Des tests qui sont appelés antigéniques seront proposés : ces tests donnent un résultat dans un délai de 15 à 30 minutes. Ils reposent sur un prélèvement naso-pharyngé, c'est-à-dire réalisé dans le nez avec un écouvillon. Les personnes porteuses du virus et présentant un risque de contagiosité peuvent donc le savoir très vite, et ainsi se protéger et protéger leur entourage.

Cette campagne de dépistage sera réalisée dans le respect des règles de santé publique définies par les autorités de santé.

Si vous êtes d'accord, ainsi que votre enfant, pour que ce test soit réalisé, votre enfant devra se présenter muni du formulaire de consentement, dûment rempli, le jour du dépistage. Les informations seront transmises à un professionnel de santé de l'Education nationale pour envoi aux autorités sanitaires.

La communication des résultats se fera à votre enfant par un infirmier (-ière) de l'Education nationale. Ils lui seront également remis sous format papier à votre attention.

Si le résultat du test est positif, il est nécessaire qu'il puisse s'isoler, comme cela est recommandé dans le cadre de la lutte contre la transmission du virus et de quitter l'établissement selon les modalités prévues au règlement intérieur.

Un test négatif n'écarte pas totalement le risque de présence du virus et de contagiosité. Si dans les jours qui suivent le test, votre enfant présente des symptômes compatibles avec la Covid-19, il devra consulter son médecin traitant.

La santé des jeunes est un enjeu majeur dans la lutte contre cette épidémie. Cette campagne de dépistage s'inscrit dans une démarche collective, solidaire, partagée, qui est au coeur de notre engagement pour cette santé.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

C.DUMONT



Signature of C. Dumont over the official seal of the Lycée Professionnel Alain-Fournier Verdun.

Proviseur